Nations Unies E/C.2/2010/2/Add.39

Conseil économique et social

Distr. générale
16 mars 2010

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2010
26 mai-4 juin 2010

Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

Page

1. Association santé et environnement 2
2. Coordination SUD. 4
3. Emmaus International Association 6
4. Fondation Maman Henriette Conte 9
5. International Union of Technical Associations and Organizations 11
6. Reporters sans frontières international 13

10-28774 (F) 210510 210510

Merci de recycler

1. Association santé et environnement

Spécial, 2001

I. Introduction

L'Association santé et environnement fonde son action sur les liens étroits et l'interaction entre l'état de l'environnement et la santé humaine. Elle veille à offrir un espace d'information, de dialogue, d'éducation et de formation à tous les citoyens. Les buts visent :

– L'étude et la détermination des facteurs environnementaux ayant une influence sur la santé;

– La sensibilisation à l'importance de ces facteurs;

– La prévention de ces facteurs;

– L'établissement de relations avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

- Participation aux réunions intersessions au niveau ministériel de la Commission du développement durable
- Participation à la deuxième réunion du Comité préparatoire de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information, du 17 au 25 février 2005 à Genève
- Participation au Sommet mondial sur la société de l'information, du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis

B. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

L'organisation a participé aux activités ci-dessous, en collaboration avec des organismes des Nations Unies et les autorités nationales : a) mise en place du plan national santé et environnement; b) élaboration d'une étude sur l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques sous l'égide du Ministère de l'environnement et du développement durable; c) journées nationales d'hygiène sur la santé et l'environnement organisées par le Ministère de la santé publique en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, en novembre 2007.

C. Activités d'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à plus d'une trentaine d'événements et de publications adressant les objectifs du Millénaire, en particulier les objectifs 4, 5, 6 et 7 :

L'Organisation a participé aux événements suivants : a) Réunion sur la prévention des maladies dues au tabagisme, sous l'égide du Ministre de la santé publique, février 2008; b) Réunion nationale sur la protection de la santé des effets néfastes des variations climatiques, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé par la Direction de l'hygiène et de la protection de l'environnement du Ministère de la santé publique, en avril 2008, à Tunis; c) Changements climatiques et santé, avril 2008; d) Alimentation et santé de l'enfant, avril 2008; e) séminaire sur la stratégie de la Banque mondiale sur les changements climatiques et le développement, organisé en collaboration avec l'Organisation de coopération technique allemande (GTZ) en mai 2008, à Tunis; f) Séminaire national sur la gestion des déchets, organisé en juin 2008, à Tunis; g) Ville et santé, juin 2008; h) Colloque national sur la pollution sonore en Tunisie, état des lieux et perspectives organisé par le Ministère de l'environnement et du développement durable en juin 2008, à Tunis; i) Réunion sur les protocoles thérapeutiques, organisée par la Direction générale de la santé en juillet 2008 au siège du Ministère de la santé publique; j) Vieillissement, santé et société, février 2007, Tunis; k) Pollution domestique et santé, avril 2007, Tunis; Séminaire sur la participation des organisations non gouvernementales à l'élimination des stocks de pesticides obsolètes, mai 2007, Tunis; l) Pollution sonore, juin 2007; m) Tabac, drogues et santé, octobre 2007; n) quatrième Congrès national de médecine du travail sur la médecine du travail au service du développement durable et de la santé de la population, organisé par la Société tunisienne de médecine du travail en octobre 2007, à Tunis; o) réunion relative à l'organisation d'un séminaire national sur les associations qui travaillent dans le domaine de la santé, organisée en octobre 2007 au siège du Ministère de la santé publique; p) Séminaire national des associations scientifiques, organisé par le Ministère de la recherche scientifique, de la technologie et du développement des compétences en avril 2006, à Tunis; q) Atelier de travail sur l'évaluation des dépenses de la dégradation de l'environnement, organisé par le Ministère de l'environnement et du développement durable en avril 2006, à Tunis; r) Sexualité et environnement, avril 2006, Tunis; s) Maladies émergentes et environnement, février 2006, Tunis; t) Atelier de travail sur le rapport national de la situation environnementale, organisé par le Ministère de l'environnement et du développement durable en juin 2006, à Tunis; u) Atelier sur la vulnérabilité de la Tunisie aux changements climatiques, organisé par le Ministère de l'environnement et du développement durable en collaboration avec l'Organisation de coopération technique allemande en juillet 2006, à Tunis; v) Réunion sur l'utilisation des pesticides et les risques pour la santé, décembre 2006, Tunis; w) troisième Conférence internationale sur la mise à niveau environnementale des entreprises, en particulier sur les entreprises et l'économie d'eau et d'énergie, organisée par le Ministère de l'environnement et du développement durable en décembre 2006, à Tunis; x) Plastique, santé et environnement, mai 2005, Tunis; y) Santé mentale et environnement, avril 2005, Tunis; z) Corps, santé et environnement, décembre 2005, Tunis.

L'Organisation a contribué aux publications suivantes :

2008 : *Changements climatiques et santé; Alimentation et santé de l'enfant; Ville et santé*;

2006 : *Corps, santé et environnement; Maladies émergentes et environnement; Vieillissement, santé et société; Pollution domestique et santé; Pollution sonore*;

2005 : *Plastique, santé et environnement; Santé mentale et environnement*.

2. Coordination SUD

Général, 2005

I. Introduction

Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement) assure la coordination nationale des organisations non gouvernementales (ONG) françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (Comité de liaison des ONG de volontariat – CLONG-Volontariat; Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP); Coordination d'Agen; Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID); Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM); Groupe Initiatives) et plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, mais aussi des activités d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une double mission d'appui à la professionnalisation des ONG françaises et de représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde. Elle développe des services de veille, de diffusion d'informations, de conseils et de formation. Elle gère un fonds paritaire de cofinancement d'expertises externes sur les différents aspects de la performance organisationnelle et institutionnelle pour les ONG. Enfin, elle anime des commissions de travail thématiques composées de ses membres, mobilisées sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD est membre de collectifs français et européens associatifs : Conférence permanente des coordinations associatives, Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations et Confédération des ONG européennes d'urgence et de développement.

À l'occasion du suivi du programme de la présidence française de l'Union européenne, Coordination SUD a invité les représentants de 82 plates-formes nationales d'ONG, qui ont décidé de créer le Forum international des plates-formes nationales d'ONG. Ce mouvement vise à renforcer la coopération et la solidarité entre les plates-formes nationales d'ONG des cinq continents, et ce aux niveaux régional, interrégional et international à travers des actions de renforcement des capacités et de plaidoyer. Le secrétariat du Forum international des plates-formes nationales d'ONG, pendant une phase transitoire de deux ans, a été confié à Coordination SUD.

Coordination SUD est une association loi 1901 dont le financement est assuré par les cotisations de ses membres, des subventions publiques et privées.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'Organisation des Nations unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et à des conférences des Nations unies

2005

- Sommet des chefs d'État et de gouvernement sur l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2005, au Siège de l'ONU à New York; participation à des rencontres d'ONG en marge du Sommet sur la contribution des États développés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
- Réunions organisées entre Coordination SUD et plusieurs instances des Nations Unies : Division des organisations de la société civile au siège du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York; Campagne Objectifs du Millénaire pour le développement; Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Office des Nations Unies, Genève

2006

- Participation à des rencontres d'ONG sur la contribution des États développés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en marge de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, septembre 2006, New York

2007

- Participation à des rencontres d'ONG sur l'impact des changements climatiques sur les pays en développement, en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, décembre 2007, Bali (Indonésie)

2008

- Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, 29 novembre-2 décembre, Doha : participation à la délégation officielle française pour la Conférence
- Participation à des rencontres d'ONG sur l'impact des changements climatiques sur les pays en développement, en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, décembre 2008, Poznań (Pologne)

B. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies

- Création et développement du Centre de ressources international (www.ong-ngo.org), en collaboration avec le PNUD, l'Association brésilienne des ONG, l'Association chilienne des ONG, le Conseil des ONG d'appui au développement et Voluntary Action Network India
- Coordination SUD anime le site Web du Forum international des plates-formes nationales d'ONG, relaie et publie des informations transmises par le Service de liaison des ONG de l'ONU afin d'informer les plates-formes nationales d'ONG, les coalitions régionales et leurs membres sur les consultations et événements internationaux prévus par l'ONU et ses institutions spécialisées.

C. Initiatives de l'organisation en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

- Coordination SUD, en tant que membre de l'Action mondiale contre la pauvreté-France (AMCP-France), a conduit une mobilisation vis-à-vis des pouvoirs publics sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En tant que facilitatrice du groupe plaidoyer de l'AMCP-France, Coordination SUD a facilité l'adoption d'une position commune des organisations de la société civile française sur les OMD ainsi que l'organisation de rencontres avec les pouvoirs publics français sur cette question.
- Coordination SUD suit attentivement les débats sur le budget français au niveau gouvernemental et parlementaire. Les ONG françaises demandent, dans ce cadre, que la France contribue suffisamment à la réalisation des OMD dans les pays en développement. Chaque année, des notes de position sont produites par les commissions de travail de Coordination SUD, des réunions sont organisées avec les ministères concernés et les parlementaires; et des communiqués de presse sont envoyés.
- En tant que membre de la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, Coordination SUD contribue chaque année au processus AidWatch de suivi de l'aide publique au développement européenne. Cette démarche a pour objectif de vérifier que les programmes d'aide des 27 États membres de l'Union européenne et de la Commission européenne permettent de mener à bien la lutte contre la pauvreté et de contribuer à la réalisation des OMD.

3. Emmaus International Association

Spécial, 1993

I. Introduction

Les objectifs et la raison d'être d'Emmaus International Association, ainsi que ses principales activités, sont les suivants : a) permettre aux personnes exclues ou marginalisées de se réapproprier leur destin économique, culturel et social, le plus

souvent de manière communautaire; b) œuvrer à des rapports internationaux, notamment Nord-Sud, plus équitables et respectueux des besoins fondamentaux des êtres humains et du droit au développement; c) lutter contre le gaspillage des ressources humaines et naturelles par l'entremise du recyclage, au moyen de personnes exclues des circuits économiques et sociaux, de produits rejetés par les populations des pays nantis.

II. Contribution de l'organisation aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

L'organisation n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ni aux grandes conférences ou autres réunions des Nations Unies lors de la période 2005-2008, mais elle a apporté un soutien à la création de nouvelles associations locales et à leur mise en réseau; axé ses activités sur le développement et la mise en œuvre de programmes de terrain pour faciliter l'accès à l'eau potable, l'accès au microcrédit, les droits des migrants, ainsi que l'échange d'expériences entre ses membres, dans ces domaines, en Afrique, dans les Amériques et en Asie. L'organisation n'a pas de délégation permanente à New York qui lui permettrait de participer, à un moindre coût, aux nombreuses réunions des organes de l'ONU, dont le Conseil économique et social.

B. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège

Un délégué d'Emmaus International Association a participé en tant qu'observateur à un groupe de réflexion sur les migrations en avril 2006 à Genève.

C. Activités d'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Assemblée générale de 2007 a reconduit pour 2008-2011 les trois actions collectives prioritaires pour l'organisation et ses membres, basées sur l'accès aux droits humains : accès à l'eau potable, finance éthique et accès au microcrédit, droits des migrants; elle y a ajouté l'accès à l'éducation et à la santé. L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les zones géographiques suivantes : Amérique du Sud, Afrique subsaharienne et Asie. Des actions importantes ont été entreprises dans les secteurs suivants :

Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1.B : assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif :

- Un grand nombre de membres de l'organisation œuvrent en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie à l'autonomisation des femmes, notamment par l'entremise d'activités économiques et du microcrédit.

Cible 2 : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim :

- En réponse à la crise alimentaire en 2008, Emmaus International Association a organisé la distribution de 97 tonnes de vivres à 7 000 familles (Bangladesh, Inde, Indonésie et sept pays d'Afrique subsaharienne).

Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel

Cible 3 : d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires :

- Nombre d'enfants enregistrés dans les centres des membres de l'Association en Argentine et au Bangladesh : 800.

Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- La plupart des membres de l'Association en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie travaillent à l'autonomisation des femmes, notamment par l'éducation non formelle. L'action la plus importante touche 10 000 femmes au Burkina Faso.

Objectif 5 : améliorer la santé maternelle

Cible 6 : réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle :

- Mise en place d'une mutuelle santé (Bénin et Burkina Faso) pour l'accès aux soins : 387 mutualistes, début 2005, 769 mutualistes, fin 2008.

Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : d'ici à 2015, avoir arrêté et commencé à inverser la progression du VIH/sida : travail d'éducation et de prévention, notamment en Afrique et en Asie :

- Éducation et prévention au Burkina Faso en 2005-2008 : 8 220 participants à des causeries, conférences et projections vidéo; dépistage pour 6 600 personnes; 2 500 consultations médicales ou d'infirmières; 2 000 visites à domicile ou à l'hôpital.

Objectif 7 : assurer un environnement durable

Cible 10 : réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base :

- Adduction d'eau potable et système d'assainissement pour 70 000 habitants en zone lacustre au Bénin;
- Octobre 2008 : organisation d'une session internationale de formation sur le développement durable, en partenariat avec l'Université de Lisbonne : 42 participants dont 5 participants de pays d'Afrique (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire), 5 participants des Amériques (Canada, Chili et Uruguay), 4 participants des pays du Moyen-Orient et d'Asie (Inde et

Liban); diffusion des travaux au moyen de CD-ROM en trois langues (français, anglais, espagnol) aux membres de l'Association dans 36 pays.

Cible 11 : Améliorer sensiblement, d'ici à 2015, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis :

- Travail quotidien des membres de l'Association dans les mégalopoles, telles que New Delhi, Buenos Aires, Recife, São Paulo et Lima.

Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et des communications, profitent au plus grand nombre :

- Financement d'ordinateurs, accès Internet et formation pour 15 membres de l'Association en Afrique, en 2007;
- Cybercafé pour les plus démunis au Burkina Faso : 13 ordinateurs et 45 000 visiteurs par an en moyenne, pendant la période 2005-2008.

4. Fondation Maman Henriette Conte

Spécial, 1997

I. Introduction

La Fondation Maman Henriette Conte est une organisation nationale, fondée en République de Guinée en mars 1994, dont le but est d'apporter une contribution efficace et durable à l'amélioration du bien-être social, économique et culturel de la population en général, des femmes et des enfants en particulier.

En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, la Fondation a pour objectifs :

– D'organiser, aux échelons national, régional et international, un plaidoyer visant à mieux faire comprendre les besoins des enfants et des femmes;

– D'encourager les initiatives privées et l'esprit associatif pour l'épanouissement des enfants, surtout les enfants défavorisés;

– D'améliorer les conditions de vie des familles;

– De contribuer de façon notoire à la maîtrise de la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/sida;

– De contribuer au soulagement des personnes vivant avec le VIH et à la réduction des conséquences du sida sur les familles et les orphelins.

Pendant la période considérée, la Fondation a continué d'initier de nouvelles activités en Guinée dans les domaines sociaux, économiques, humanitaires et culturels.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

En collaboration avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies représentés en Guinée (Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Programme alimentaire mondial, Programme commun des Nations Unies sur le syndrome d'immunodéficience acquise et le virus d'immunodéficience humaine, Fonds des Nations Unies pour la population et les autres acteurs, dont les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile, la Fondation s'est fortement impliquée dans la mise en œuvre des recommandations de forums internationaux, notamment celles formulées par les organismes des Nations Unies dans les domaines social, économique et culturel.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, la Fondation, en collaboration avec le Comité national de lutte contre le sida, a organisé en mai 2005 une série de campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH/sida dans les garnisons militaires, paramilitaires et zones industrielles du pays.

Ces événements ont permis de regrouper également les autorités préfectorales, les acteurs des organisations non gouvernementales et de la société civile.

Les campagnes effectuées au niveau des préfectures du pays ont connu une forte mobilisation des autorités administratives, des élus locaux, des chefs religieux et de la population.

À chaque occasion, l'accent a été mis sur la prévention, le traitement et le soutien aux victimes du VIH/sida. Un grand nombre de mesures pour lutter contre les conséquences socioéconomiques de la maladie ont été adoptées, ainsi que des dispositions à l'échelle mondiale, régionale, sous-régionale et nationale. Des préservatifs, affiches, tee-shirts, casquettes et blouses d'infirmière ont été distribués.

Cette campagne a été l'occasion pour certains de faire connaître à visage découvert leur séropositivité, en prodiguant des conseils aux autres participants, notamment aux agents, sur le dépistage et la connaissance du statut sérologique pour éviter la propagation de l'infection. Des conseils ont été donnés sur le dépistage volontaire, les différents modes de transmission de la maladie, la stigmatisation, la discrimination, l'utilisation de préservatifs et la prise en charge des personnes affectées.

La Fondation a en outre :

– Organisé ou présidé des programmes artistiques, culturels et sportifs;

– Achevé la remise de 1 350 tricycles aux handicapés, inscrits dans un programme de fourniture de 5 400 tricycles;

– Poursuivi son assistance de manière ponctuelle dans certains cas sociaux, dont les naissances multiples dans les familles démunies (jumeaux, triplés, quadruplés, quintuplés…), les victimes de catastrophes et de calamités

naturelles (incendies, inondations, etc.), et les enfants déshérités gravement malades;

– Offert des dons aux enfants à l'occasion de fêtes nationales et religieuses;

– Offert des dons aux nouveau-nés et leurs mères dans les maternités;

– Offert des équipements aux centres de santé de l'île de Kassa.

La Fondation a participé aux événements suivants :

– En septembre 2005, un membre de la Fondation a participé à la cinquante-huitième session de la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à New York;

– En septembre 2006, un représentant de l'organisation a rencontré la Sous-Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la promotion de la femme, et le Directeur du Bureau ONUSIDA;

– En septembre 2008, un membre de la Fondation a participé à Paris à la soixante et unième session de la Conférence annuelle au Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme;

– En 2008, la Présidente de l'organisation a participé à la Conférence des Premières Dames sur les synergies africaines au service de la lutte contre le sida.

B. Activités d'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation entend multiplier ses actions au profit des couches vulnérables en Guinée, en cherchant les moyens de redonner l'espoir aux femmes démunies, aux enfants déshérités, aux victimes de la pandémie du siècle et à leurs familles, etc.

Pour ce faire, elle œuvrera davantage au suivi des actions déjà entreprises et au raffermissement de ses relations avec tous ses partenaires, notamment les organismes des Nations Unies, afin de mieux contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

5. International Union of Technical Associations and Organizations

Spécial, 1985

I. Introduction

L'International Union of Technical Associations and Organizations, créée en 1951, est l'une des deux organisations non gouvernementales axées sur la représentation à l'international de l'ingénierie et du savoir-faire technique. L'autre organisation est la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs créée en 1968. En 1995, le Conseil international pour l'ingénierie et la technologie (ICET) fut créé pour coordonner les activités des deux autres organisations.

En conséquence, le Conseil a le statut d'ONG faîtière et, à ce titre, bénéficie de relations formelles au plus haut niveau, établies en 1999 avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces relations se traduisent notamment par la possibilité de signer avec l'UNESCO un accord-cadre pour une période de six ans (avec évaluation tous les deux ans).

Des discussions avec l'UNESCO pour le renouvellement du statut du Conseil d'ONG faîtière et d'un nouvel accord 2008-2013 sont en cours. Le dispositif général comprend donc trois ONG qui fédèrent des associations internationales et nationales sous les auspices de l'UNESCO et qui sont domiciliées à la même adresse dans les locaux de cette organisation. Au sein de l'International Union of Technical Associations and Organizations, l'Union internationale des ingénieurs et scientifiques utilisant la langue française occupe une place particulière puisqu'elle en est à la fois une émanation et un membre actif, et sert également de lien entre les membres francophones ou les sections francophones des membres internationaux de l'International Union of Technical Associations and Organizations.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation n'a pas participé aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires.

B. Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

L'organisation a participé aux activités suivantes en collaboration avec les entités de l'ONU :

a) Séminaire sur l'accès à l'énergie pour tous, UNESCO, en octobre 2006;

b) Journée d'étude sur l'eau, la santé et l'environnement, organisée à l'UNESCO en partenariat avec l'International Union of Technical Associations and Organizations, l'Union internationale des ingénieurs et scientifiques utilisant la langue française et l'Académie de l'eau, en novembre 2007;

c) Rapport écrit en collaboration avec l'UNESCO sur le climat futur de la Méditerranée (évolution, conséquences, contre-mesures), en décembre 2007;

d) Séminaire sur la production de ressources naturelles et énergétiques de la Fédération de Russie et sur les possibilités de coopération avec l'Europe, sous l'égide de l'UNESCO, en novembre 2008.

Activités d'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué à plus d'une trentaine d'événements et de publications se rapportant aux objectifs suivants :

Objectif 7 : Préserver l'environnement

Cible 9 : intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles

En 2006, les activités de la World Academy of Biomedical Sciences and Technologies ont porté sur la vie économique et les technologies soutenables, la biotechnologie et les commandes à distance et une contribution aux travaux sur l'évolution du climat en Méditerranée. Une première rencontre nationale des auteurs de livres sur les risques et le développement durable a eu lieu en juin 2006 à Marseille, manifestation organisée à l'occasion des 15 ans de l'Institut de prévention et de gestion des risques urbains. En 2007, l'International Union of Technical Associations and Organizations a créé un groupe de travail sur la formation en géotechnique, et a également participé à l'organisation du congrès international sur la géotechnique en Afrique, à Yaoundé en novembre 2007.

Cible 11 : améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants de taudis

En 2007, l'organisation a créé un groupe de travail sur les routes en Afrique et a également participé au Congrès mondial des routes à Paris en septembre 2007.

En 2008, l'Organisation a participé et a organisé les événements suivants : a) Colloque international sur les sciences de l'ingénieur et le développement du Maghreb (conservation du bâti existant), Tunis, mars 2008; b) réunion sur la valorisation du patrimoine urbain pour le développement et la modernisation des villes historiques de la Méditerranée, Arles, septembre 2008; c) deuxième Colloque sur la science, la technologie et le développement en Afrique, organisé en collaboration avec l'École polytechnique de Thiès et le Ministère des infrastructures, Dakar, juin 2008; d) Colloque sur la science, la technologie et le développement au Maghreb, organisé en collaboration avec l'École Hassania de travaux publics et le Laboratoire public d'études et d'essais, Casablanca, novembre 2008.

6. Reporters sans frontières international

Spécial, 1993

I. Introduction

Reporters sans frontières international, fondée en 1985, œuvre au quotidien pour la liberté de la presse. L'organisation poursuit les buts suivants : a) défendre les journalistes et collaborateurs des médias emprisonnés ou persécutés pour leur activité professionnelle, et dénoncer les mauvais traitements et la torture dont ils sont victimes; b) lutter pour faire reculer la censure et combattre les lois qui restreignent la liberté de la presse; c) accorder chaque année une centaine de bourses d'assistance afin de venir en aide à un journaliste ou à un média en difficulté, ainsi qu'aux familles de reporters emprisonnés; et d) agir pour améliorer la sécurité des journalistes, notamment dans les zones de conflit.

Avant d'agir, les chercheurs de Reporters sans frontières recensent toutes les atteintes à la liberté de la presse. Après vérification des informations, les chercheurs

et les correspondants de l'organisation adressent des lettres de protestation aux autorités, afin de peser sur les gouvernements qui ne respectent pas le droit d'informer et d'être informé, et des communiqués aux médias afin de les mobiliser en faveur des journalistes persécutés. Dans certains cas, une délégation de Reporters sans frontières se rend alors sur le terrain afin de mieux connaître les conditions de travail des journalistes, d'enquêter sur des cas de journalistes emprisonnés ou assassinés, et de rencontrer les autorités. Des campagnes réalisées en collaboration avec différents professionnels de la communication ont pour objectif d'informer le public et de faire de la mauvaise publicité aux États qui violent ce droit fondamental auprès des institutions internationales, des médias et des gouvernements qui entretiennent des liens avec eux.

Reporters sans frontières assure son financement grâce à la publication d'albums de photographies et de calendriers, à des ventes aux enchères, à des dons, à des cotisations, au mécénat, à des subventions publiques et à des partenariats avec des entreprises privées.

L'action de Reporters sans frontières est relayée sur les cinq continents grâce à ses sections nationales, ses bureaux à Londres, New York, Tokyo et Washington, et son réseau de plus de 120 correspondants. L'organisation travaille également en étroite collaboration avec des associations locales ou régionales de défense de la liberté de la presse, membres du réseau Reporters sans frontières, comme en Afghanistan, au Bélarus, en Érythrée, au Kazakhstan, au Myanmar, au Pakistan, en République démocratique du Congo, en Somalie et en Tunisie.

En 2005, le Parlement européen a remis le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit à Reporters sans frontières.

Les temps forts de la liberté de la presse : le Bilan annuel de la liberté de la presse dans le monde en janvier, la Journée pour la liberté sur Internet le 12 mars, la Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai, le classement mondial de la liberté de la presse, la Journée de soutien aux journalistes emprisonnés.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Reporters sans frontières n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social (ECOSOC) ou à ceux de ses organes subsidiaires car le mandat de Reporters sans frontières n'est pas directement lié aux différentes missions de l'ECOSOC ou de ses organes subsidiaires. En revanche, pendant la période 2005-2008, Reporters sans frontières a contribué au travail d'autres organes de l'ONU, tels que le Conseil des droits de l'homme ou le Conseil de sécurité.

B. Coopération avec d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies

1. Apports aux travaux de la Commission et du Conseil des droits de l'homme

La participation de Reporters sans frontières à la Commission (jusqu'en 2006) et au Conseil des droits de l'homme implique, en plus des déclarations orales et écrites, la participation aux séances, des rencontres avec les rapporteurs spéciaux, notamment celui sur la liberté d'opinion et d'expression, ainsi qu'avec les délégations, les fonctionnaires du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les autres organisations non gouvernementales avec lesquelles Reporters sans frontières coopère. L'organisation maintient aussi des contacts avec l'Office des Nations Unies à Genève, notamment avec le Service de l'information et d'autres services traitant de questions juridiques et de liaison avec les organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec les journalistes accrédités. Enfin, Reporters sans frontières, lors de ses missions sur le terrain, est amenée à travailler avec les missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, comme par exemple en République démocratique du Congo, en décembre 2008.

L'organisation a mené les actions ci-après liées aux activités de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme : a) en marge de la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, en avril 2005, Reporters sans frontières a organisé à Genève une réunion spéciale afin de lancer un appel pour la libération de deux otages en Iraq : la journaliste Florence Aubenas, ainsi que son guide et interprète Hussein Hanoun Al-Saadi, enlevés en janvier 2005; et b) lors de la quatrième session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue du 12 au 30 mars 2007, Reporters sans frontières a présenté un exposé écrit portant sur la sécurité des journalistes et la dépénalisation du délit de diffamation.

2. Contribution aux Examens périodiques universels du Conseil des droits de l'homme

Le mécanisme Examen périodique universel a été créé en même temps que le nouveau Conseil des droits de l'homme, en 2006. Il consiste à dresser l'état du respect des droits de l'homme dans chaque État Membre de l'ONU, à raison de 49 pays par an. Trois documents sont rédigés en préparation de cet examen : un rapport sur la situation des droits de l'homme dans un pays donné, un rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme et un autre document du Haut-Commissaire résumant les positions des organisations non gouvernementales. Reporters sans frontières a apporté sa contribution à ce dernier document, en écrivant un rapport sur chaque pays que l'organisation considère comme prioritaire dans son combat pour la liberté de la presse. Ainsi, lors des trois premières sessions qui ont eu lieu en 2008 (en avril, mai et décembre), Reporters sans frontières a émis des contributions pour 18 pays, tels que la Tunisie, l'Indonésie, l'Argentine, le Burkina Faso, le Turkménistan ou encore Israël, qui ont ensuite été résumées et ajoutées aux contributions d'autres organisations non gouvernementales dans le rapport du Haut-Commissaire. Les contributions de Reporters sans frontières portent sur l'état de la liberté de la presse dans le pays examiné, c'est-à-dire essentiellement les préoccupations de l'organisation relatives aux journalistes menacés, agressés, emprisonnés ou assassinés, l'examen de la législation en vigueur concernant la presse, ou encore l'état de la liberté de circulation de l'information sur Internet.

Reporters sans frontières va poursuivre sa contribution à l'Examen périodique universel dans les années à venir.

3. Participation à l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité

Durant la période 2005-2008, l'action de Reporters sans frontières s'est illustrée lors de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 1738 (2006), le 23 décembre 2006. Cette résolution a été présentée au Conseil par la France et la Grèce, suite à l'initiative de Reporters sans frontières, qui a en premier lieu rédigé le projet portant sur la protection des journalistes dans les zones de conflit armé et l'a soumis aux autorités françaises. La résolution 1738 (2006) a pour objet de demander à toutes les parties d'un conflit de respecter les obligations qui leur incombent en matière de protection des journalistes, de prévention des actes de violence à leur encontre et de sanctions en cas de violations de ces règles. À cet égard, la résolution rappelle que les journalistes sont, au même titre que les personnes civiles, protégés par le droit international humanitaire.

C. Coopération avec les institutions spécialisées

1. Participation au travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

À la suite de l'adoption de la résolution 1738 (2006) par le Conseil de sécurité, Reporters sans frontières a proposé à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'adopter un texte similaire sous forme de déclaration. Ainsi, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse en mai 2007, des professionnels des médias ont adopté la Déclaration de Medellin sur la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité. La déclaration reprend les principaux thèmes abordés par la résolution 1738 (2006), à savoir la protection des journalistes lors de conflits armés et la poursuite et la condamnation des auteurs de violations de cette règle.

2. Activités de soutien à des principes généraux

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été établie conformément à la décision 48/432 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993, suite à la Déclaration de Windhoek, dans laquelle l'UNESCO avait repris l'initiative de Reporters sans frontières. Depuis, le 3 mai est l'occasion chaque année d'informer le public des violations du droit à la liberté d'expression et de lui rappeler que de nombreux journalistes risquent la mort ou la prison pour lui apporter des nouvelles quotidiennes. Reporters sans frontières a fait de la Journée mondiale un événement marquant de l'ensemble de ses activités.